

Assurance voyages

En voyage, on n'est jamais à l'abri des imprévus. Ils débouchent parfois sur de bonnes surprises et, d'autre fois, sur des surprises nettement moins bonnes. On peut avoir la chance de tomber sur une plage de rêve déserte, mais aussi courir des risques qui n'étaient pas prévisibles. La perte d'un bagage pendant un trajet en avion peut tout à fait remettre en question le déroulement du reste du voyage.

Une assurance voyage permet au moins de minimiser les conséquences financières de tels risques.

L'assurance voyage ne relève pas des assurances obligatoires. C'est à chacun de décider s'il souhaite en souscrire une avant de partir ou non. Si vous préférez ne pas en souscrire, vous ne pourrez alors pas bénéficier des prestations suivantes. En outre, une assurance voyage ne peut pas être souscrite a posteriori. Elle doit être conclue avant le début du voyage.

Assurance annulation

Si Marco ne peut pas entreprendre son voyage pour un motif d'empêchement assuré, l'assurance annulation lui rembourse les frais de voyage déjà réservés et payés. Les motifs d'empêchement assurés sont par exemple un accident, une maladie, un décès, une catastrophe naturelle, une grève (par exemple grève de la compagnie aérienne) ou des troubles dans le pays de destination.

L'assurance annulation est facultative, mais il faut obligatoirement l'avoir souscrite avant le voyage pour pouvoir élever des prétentions.

Exemple : Si Marco était vraiment tombé malade avant son voyage, l'assurance voyage lui aurait remboursé ses billets d'avion.

Assistance aux personnes

Si des risques surviennent pendant le voyage qui impliquent un retour prématuré ou la prolongation du séjour, une assistance aux personnes peut s'avérer très utile.

L'assistance aux personnes est également facultative et doit généralement être conclue séparément de l'assurance annulation. Là encore, seul celui qui a souscrit une assistance aux personnes avant le voyage peut élever des prétentions en cas de besoin.

Exemple : Si Marco tombe malade pendant son voyage et qu'il ne peut pas rentrer comme prévu, l'assistance aux personnes prendrait en charge la prolongation de son séjour. Elle interviendrait également si des troubles politiques éclataient dans le pays où se trouve Marco et qu'il soit alors obligé de rentrer plus tôt que prévu.

Bagages

Les bagages ne sont généralement pas couverts dans le cadre des assurances voyage. Il faut la plupart du temps souscrire une assurance bagages séparée. Marco devrait donc se demander s'il souhaite également couvrir ses bagages en supplément, surtout son appareil photo d'ailleurs.

Les voyages forment la jeunesse (Assurance voyage)

Théorie



Comme dans le cas des autres assurances déjà évoquées, il n'est pas non plus possible de souscrire une telle assurance a posteriori. Marco devrait donc assurer ses bagages avant le voyage.

Exemple : L'assurance bagages serait très utile pour Marco si son appareil devait être volé ou endommagé pendant ses vacances. La perte des bagages pendant le transport effectué par une entreprise tierce serait également couverte. Par contre, si Marco oublie son appareil photo quelque part ou s'il le perd, le rachat d'un nouvel appareil est à sa charge.

Assurance voyages annuelle ou assurance voyage au coup par coup ?

Celui qui voyage souvent a tout intérêt à souscrire une assurance voyages annuelle. Comme son nom l'indique, cette dernière est valable pendant une année entière, indépendamment du nombre de déplacements.

L'assurance annuelle doit être souscrite avant le premier voyage et s'applique ensuite à tous les voyages effectués au cours des douze mois suivants.

Exemple : Si Marco a l'intention de faire d'autres voyages au cours de cette même année, il devrait donc y réfléchir. Il n'aurait alors plus besoin de s'assurer à chaque voyage et ferait même des économies, car les assurances annuelles sont généralement meilleur marché que la somme des assurances voyage conclues au coup par coup.

(Cf. <https://fr.comparis.ch/reiseversicherung/default>)

Les voyages forment la jeunesse (Assurance voyage)

Fiches de travail pour le secondaire II



Exercices

Maintenant que vous connaissez la manière dont Marco a préparé son voyage et ses plans, il est temps de les examiner plus avant.

- Dressez la liste des risques auxquels Marco est exposé avant et pendant le voyage. Il peut s'agir de risques encourus en toute connaissance de cause ou sans le savoir.
- Indiquez un (+) en face des risques que Marco peut prévenir ou éviter. Indiquez un (-) en face de ceux sur lesquels Marco n'a aucune influence.
- En vous appuyant sur la partie théorique, essayez de déterminer les risques pour lesquels Marco peut attendre une aide, si ces situations devaient survenir. Notez directement sur votre liste où Marco pourrait aller chercher de l'aide.

Mandat de recherche

Imaginez que vous ayez prévu de faire un grand voyage après votre maturité.

1. Établissez votre itinéraire. Indiquez les pays que vous souhaitez visiter et ce que vous souhaitez y voir ou y entreprendre. Précisez également les moyens de transport que vous pensez utiliser en priorité.
2. Échangez votre itinéraire avec celui de l'un de vos camarades.
3. Au regard de l'itinéraire de votre camarade, indiquez les risques qu'il ou elle a) devrait éviter pendant son voyage, b) ceux qu'il ou elle devrait assurer et c) ceux qu'il ou elle ne peut ni éviter, ni assurer.
4. Comparez ensemble vos itinéraires et les propositions qui en sont ressorties. Formulez en quelques mots-clés les enseignements tirés de vos réponses respectives.